

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département : Meurthe et Moselle

Commune de TANCONVILLE 54480

AVIS A LA POPULATION

La commune de Tanconville fera procéder à une enquête publique sur le projet de zonage assainissement du vendredi 12 juillet 2024 au lundi 12 août 2024 inclus à 11 heures (date de clôture). Monsieur Robert CHOUX., a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la mairie sur la période du 12 juillet 2024 au lundi 12 août 2024 (date de clôture), aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête publique ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur. M. le Commissaire-Enquêteur recueillera à la salle polyvalente, les observations du public lors de ses permanences :

- vendredi 12 juillet 2024 de 14 h à 17 h,
- Samedi 27 Juillet 2024 de 9 h à 12 h,
- Mercredi 7 août 2024 de 14 h à 17 h
- Lundi 12 août 2024 de 10 h à 11 h (clôture de l'enquête)

A l'expiration du délai d'enquête. Le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire enquêteur. Celui-ci, après examen des observations consignées ou annexées au registre transmettra le dossier avec son rapport, comportant un avis motivé, au Maire dans les trente jours à compter de la fin de l'enquête.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié 15 jours au moins avant le premier jour de l'enquête et rappelé avant le 8ème jour de l'enquête dans les deux journaux désignés ci-après.

- L'EST REPUBLICAIN
- LE REPUBLICAIN LORRAIN

Une publicité par voie d'affiches ou de tout autre procédé s'effectuera dans la commune de Tanconville, et - sur la plate-forme dématérialisée : <https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA54512.html> « Approbation du plan de zonage assainissement sur la commune de Tanconville ».

Le Maire : Joël MATHIEU